

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Aussitôt que l'affreuse nouvelle de l'assassinat, à Genève, de S. M. l'Impératrice Elisabeth lui est parvenue, S. Exc. M. le Gouverneur Général a adressé à Vienne le télégramme suivant :

Gouverneur Général,

à Comte de Wagner, Légation Monaco à Vienne

En l'absence du Prince et de la famille Princière, veuillez faire parvenir à Sa Majesté l'Empereur, par l'entremise du Ministre des Affaires étrangères, l'expression de la profonde émotion et des respectueuses condoléances du Gouvernement et de la population de la Principauté pour l'horrible attentat.

Le Gouverneur Général,
 O. RITT.

PARTIE NON OFFICIELLE

**Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ**

La première dépêche annonçant la mort tragique de l'Impératrice d'Autriche est arrivée samedi vers six heures du soir et s'est rapidement répandue parmi la population monégasque, provoquant partout un unanime sentiment de consternation et d'horreur.

Chaque hiver, depuis quatre années, Sa Majesté Impériale avait été l'hôte fidèle du littoral méditerranéen, où Elle affectionnait particulièrement les sites verdoyants et solitaires du Cap Martin. Sa touchante simplicité et ses admirables vertus lui avaient conquis, en ce pays, l'amour et la vénération de tous. Aussi, la terrible nouvelle de l'odieux attentat de Genève a-t-elle jeté un véritable voile de tristesse et de deuil sur toute notre région.

La Principauté de Monaco sera représentée, à la session de l'Institut International de statistique qui doit se tenir en 1899 à Christiania, par M. P. Olonesco, élu Rapporteur général de la statistique internationale des Prêts hypothécaires, lors de la dernière session, de l'Institut, tenue à Saint-Petersbourg en 1898.

M. Emile Bernich, Conseiller privé du Prince, Inspecteur Général des Finances, et M. Delefortrie, Inspecteur Général des Travaux d'architecture, sont arrivés hier dans la Principauté.

M. Félix Bourguignon, Trésorier Général des Finances, est de retour de congé et a repris ses fonctions.

M. Camille Blanc, président, et les membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, sont arrivés de Paris.

Ces messieurs ont paru satisfaits de l'état des travaux qui sont poussés avec la plus grande activité, et qui seront assurément terminés dans les délais prévus.

Dimanche a eu lieu le pèlerinage annuel de la paroisse de Monte Carlo au Sanctuaire de N. D. de Laghet. Dès cinq heures du matin et pendant toute la matinée, de nombreux trains spéciaux ont transporté par le chemin de fer à crémaillère la foule des pèlerins qui de la Turbie se sont rendus, les uns en voiture, les autres, en plus grand nombre, processionnellement à pied, jusqu'au pieux et pittoresque monastère. Une Grand'Messe en musique a été célébrée avec le concours d'artistes et des chœurs de l'Opéra de Monte Carlo, sous la direction de MM. Violet et Vallini. Au cours de cette imposante cérémonie religieuse, M. le Curé de Saint-Charles a prononcé une éloquente allocution.

Après la Grand'Messe, la foule des pèlerins s'est répandue dans les restaurants voisins du monastère, et le retour a eu lieu dans l'après-midi avec le même bon ordre et la bonne humeur recueillie qui avaient marqué le départ.

Le Comité de la fête de charité donnée le 4 septembre, au bénéfice des familles des victimes du naufrage de la *Bourgogne*, nous communique l'état suivant de ses recettes et de ses dépenses :

RECETTES	
Don de la Société des Bains de Mer..... fr.	1.000 »
Entrées générales à la fête.....	1.561 »
Kermesse, vente des fleurs et programmes.....	511 10
Don de M. Voiron.....	20 »
Don de M. Bremond.....	10 »
Don de M. Fioupe.....	10 »
Reçu du personnel de la police (service de M. Hennequin).....	28 50
Reçu du personnel des carabiniers (service de M. le Commandant Belon).....	28 50
Total.....	3.169 10
Produit de la Tombola.....	1.488 »
Total général.....	4.657 10
DÉPENSES	
Frais d'installation de la salle des fêtes et d'éclairage (offerts par la Société des Bains de Mer).	
Musique..... fr.	150 »
Note des fleurs.....	28 »
Feu d'artifice.....	450 »
Note Robaudy, de Nice.....	45 »
Notes diverses à l'appui des dépenses et acquittées.....	346 05
Total général.....	1.019 05
BALANCE	
Recettes..... fr.	4.657 10
Dépenses.....	1.019 05
Total net..... fr.	3.638 05

Ce très beau résultat financier fait honneur tant aux dévoués organisateurs et aux membres des Sociétés locales qui ont prêté leur concours empressé à cette brillante fête, qu'aux sentiments généreux et charitables de toute la population monégasque qui s'est fait un devoir d'y assister.

On a remarqué que le personnel de la Police et les Carabiniers ont tenu à faire abandon, au profit de la recette, des rétributions qui leur étaient dues. En accusant réception à M. Hennequin, Sous-Directeur de la Police, et à M. le Chef d'escadron Belon, Commandant des Carabiniers, de

la cotisation que leurs subordonnés ont eu la généreuse pensée d'offrir, M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général, les a chargés de transmettre « à ces bons et fidèles serviteurs de Son Altesse « Sérénissime tous ses remerciements, tant au « nom du Gouvernement monégasque, qu'au nom « du Comité de la fête de bienfaisance ».

Ajoutons qu'en présence du chiffre élevé de la recette, le Comité — après en avoir référé à S. Exc. M. le Gouverneur Général et à M. Glaize, Consul de France — a décidé de réserver la somme de 638 francs 05 centimes pour être distribuée aux œuvres de bienfaisance de la Principauté. C'est donc une somme ronde de 3,000 francs qui a été adressée à la Commission chargée au Havre de distribuer les fonds de la souscription ouverte en cette ville pour secourir les familles des infortunées victimes de la catastrophe de la *Bourgogne*.

Une intéressante trouvaille archéologique a été faite ces jours derniers au pied d'un des piliers de la Porte-Neuve, le long du parapet surplombant la mer. En creusant à cet endroit une des fosses nécessaires à l'installation de la ligne des tramways électriques, des ouvriers terrassiers ont mis à découvert les ossements d'un squelette humain, paraissant remonter à plusieurs siècles. Au milieu de ces ossements, qui ont été pieusement recueillis par les soins de la Direction de la Police, on a trouvé un fer de flèche ou de petit javelot à pointe triangulaire qui permet de supposer que ce sont là les restes de quelque guerrier tué sur les remparts de Monaco.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Le Consul de France à Monaco vient de recevoir plusieurs documents relatifs au commerce des Cognacs, envoyés par le syndicat des Viticulteurs des Charentes dont le Président est M. Calvet, sénateur.

Ces renseignements, et spécialement ceux qui concernent les *eaux de vie à bouquet*, sont mis, dans la Chancellerie du Poste, à la disposition des négociants ou hôteliers de la Principauté qui désireraient les consulter.

SUR LE LITTORAL

Ce matin ont été célébrées à Nice les obsèques du regretté colonel de Larroque, commandeur de la Légion d'honneur, décédé récemment à Vichy, où il était en traitement. Une nombreuse affluence d'amis et une importante délégation d'officiers y assistaient.

Déplacements :

M. Honoré Sauvan, maire de Nice, est de retour de Marseille.

M. le général Géhart, gouverneur militaire de Nice, est rentré avant-hier, de retour des grandes manœuvres.

De Cannes :

Le révérend Brown et M^{me} Gérard sont arrivés hier et ont pris possession de leur villa.

Le baron Stœckl et l'archiprêtre Ostrooumoff, nos

hôtes fidèles, sont de retour à Cannes pour y passer la saison.

M. Mathelin, ingénieur, et sa famille, sont attendus prochainement en leur villa de la Croisette.

De Juan-les-Pins :

Le R. P. Nouvel, vicaire général des Oratoriens, était ces jours derniers de passage au Grand-Hôtel de Juan-les-Pins.

Pendant son séjour, il a pris les dernières dispositions en vue de l'établissement d'un orphelinat agricole.

Cet orphelinat sera édifié dans les terrains incultes compris entre le château de la Pinède et la route de Juan-les-Pins au Cap.

L'initiative de cette création éminemment philanthropique est due à M^{me} de Vilmorin, une des hôtes fidèles du littoral.

Yachting :

La goélette *Asteroid*, qui appartient à M. W. Howard, est revenue à Cowes après une longue croisière en Norvège. Elle armera sous peu pour reprendre la mer à destination de Nice.

Le cutter *Gloria* à M. T. Harisson Lambert, du Club Nautique de Nice, a été mis au sec à Southampton et sera réarmé au commencement de l'hiver.

On annonce d'Angleterre que S. A. R. le duc des Abruzzes aurait demandé à M. Watson les plans d'un grand racer, du type de *Britannia*, qui serait construit sous peu. On dit, d'autre part, qu'un yachtman inconnu va faire mettre sur chantier une goélette de course de 300 tonneaux, plus grande de dix pieds que la goélette *Rainbow* qui vient de faire ses débuts en Angleterre.

A L'ÉTRANGER

La reine Marguerite d'Italie, qui est une intrépide alpiniste, occupe actuellement, paraît-il, les loisirs de sa villégiature de Gressoney à écrire un ouvrage sur les Alpes piémontaises, avec le récit des ascensions qu'elle a faites depuis nombre d'années.

Le duc de Connaught, qui suit en ce moment avec le président de la République les manœuvres du Centre, est arrivé dimanche matin à Paris, à la gare du Nord, où il a été salué, par M. Philippe Crozier, au nom de M. Félix Faure.

Le duc de Connaught est parti lundi par train spécial pour Moulins, précédant de deux jours l'arrivée du président de la République en Bourbonnais.

Le prince est accompagné du général Talbot, ancien attaché militaire à l'ambassade d'Angleterre à Paris.

Le général Zurlinden, ministre de la guerre, a attaché à la personne du duc : le lieutenant-colonel du Pontavice de Heussey, attaché militaire de France à Londres, et le lieutenant de Courcel, fils de l'ambassadeur en Grande-Bretagne.

Le duc de Connaught est logé, à Moulins, à l'évêché.

A Krasnoï-Sélo viennent d'être célébrées les fiançailles du prince Maximilien de Bade, neveu du grand-duc, avec la grande-duchesse Hélène Vladimirovna, fille du grand-duc Vladimir Alexandrovitch et de la grande-duchesse Marie, née duchesse de Mecklembourg-Schwerin. Le fiancé, qui est chef d'escadron aux cuirassiers de la garde prussienne, est né en 1867 et la fiancée en 1882.

Après avoir visité les îles des Açores, le roi des Belges s'est embarqué le 11 septembre à Puerta Delgada sur son yacht *Alberta* qui fait route pour Ostende.

Lettre de Paris

Paris, 12 septembre.

C'est avec un double sentiment de stupeur et de consternation que Paris a appris comment S. M. l'impératrice Elisabeth d'Autriche-Hongrie est tombée sous le poignard d'un assassin, au moment où, avec cette simplicité qui lui avait toujours conquis tous les cœurs, elle se dirigeait vers un des bateaux publics qui font le tour du lac de Genève. Cette impératrice d'une des plus grandes nations de l'Europe était, en effet, universellement respectée et sympathique : mère infortunée s'il en fût, elle cherchait

vainement, de château en château, de villégiature en villégiature, l'oubli du coup cruel que lui avait porté la mort de son fils unique, le prince Rodolphe. Tantôt dans les forêts de Germanie, tantôt dans les îles bleues de l'Hellade, tantôt sur la côte azurée et sous les pins ombreux du Cap Martin, elle passait, inspirant à tous l'idée touchante d'une douleur inconsolable. On ne saurait véritablement imaginer de crime plus odieux, plus en dehors de l'humanité, que l'acte de ce misérable frappant lâchement cette femme, cette mère, cette souveraine, cette martyre !...

Le monde des lettres a perdu, ces jours derniers, un poète d'un réel talent, M. Stéphane Mallarmé. C'était une personnalité purement littéraire, dédaigneuse de la foule et à peine connue d'elle. Mais il occupait dans la littérature française une place éminente et isolée qui accusait une intéressante et curieuse physionomie d'homme de lettres.

Ses œuvres sont peu nombreuses.

A part *l'Après-midi d'un Faune*, qui est considéré comme son chef-d'œuvre, Stéphane Mallarmé a publié une admirable traduction de poèmes d'Edgard Poë, une curieuse *Petite philologie à l'usage des classes et du monde*, une *Nouvelle mythologie* très peu connue, d'autres plaquettes encore de moindre importance, des poèmes en prose, des conférences.

Il a donné à diverses revues des pièces de vers détachées, et tout récemment, à la *Revue blanche*, des chroniques et causeries.

Stéphane Mallarmé occupait, rue de Rome, un appartement dans lequel il recevait tous les mardis, de 8 heures à minuit, ses fidèles, ses disciples et même ses détracteurs. Le maître s'accoudait à la cheminée et une heure, deux heures durant, d'une parole merveilleuse, avec des phrases subtiles et d'une clarté surprenante chez cet homme qui affectionnait les tournures pénibles souvent, il racontait ses souvenirs, rappelait des anecdotes curieuses, dessinant d'un trait les personnages caractéristiques de la vie parisienne, que ce solitaire et ce travailleur connaissait aussi parfaitement que le plus mondain des boulevardiers.

La physionomie du poète était singulière. Imaginez un petit homme portant la barbe en pointe, à peine grisonnante, au dessus d'un grand nœud bouffant d'une cravate noire La Vallière. Une noble figure, à la fois hautaine et aimable, de larges yeux intelligents, profonds, que les paupières voilaient volontiers de douceur, sans doute pour cacher l'éclair d'immense orgueil intime que trahissait le regard à nu.

Grand fumeur, il maniait la cigarette avec une grâce de gestes tout à fait aristocratique ; et c'était vraiment un gentilhomme de manières exquises, courtois jusqu'à en être séduisant.

Au lendemain de la mort de Verlaine, la jeunesse littéraire, en quête de quelque poète qu'elle pût consacrer Maître, avait organisé dans la *Plume* une façon de referendum et Mallarmé fut reconnu le premier des poètes français. Le public, qui n'a guère souci des plébiscites de cénacles, ne ratifia jamais cette consécration. C'est tout au plus s'il connaît le nom du poète ; ses œuvres sont restées et resteront le domaine fermé du petit groupe des esprits curieux et précieux qui ont le goût des littératures bizarres.

Mallarmé vivait modestement de ses appointements de professeur d'anglais au collège Rollin. Entouré d'amis de choix qui jouissaient du charme ensorceleur de sa conversation et de la douceur musicale de sa voix, il fuyait le puffisme et l'interview ; tout à son rêve de poète, dans une sorte d'hypnose colorant, de fulgurances éphémères, la réalité des choses, il marchait dans la vie en dormeur éveillé, bon, indulgent et tendre. Malgré l'intransigeance de ses théories, malgré la subtilité de sa vision cérébrale, sa bienveillante admiration saluait le talent partout où il le rencontrait. Il fréquenta de Goncourt, aima Alphonse Daudet, apprécia Zola, jeta sur la tombe de Villiers de l'Isle-Adam une fastueuse oraison funèbre, écrivit une page attendrie sur la mort de Maupassant, défendit le génie de Wagner élaboussé d'ordures, admira Manet, Renoir, Rodin et Degas, devina Chéret et consacra Maeterlinck.

Parmi les récents ouvrages parus, il faut mettre hors de pair celui que M. Gustave Larroumet vient de consacrer à Racine.

M. Larroumet est à la fois un historien littéraire et un critique d'art. Une image complète de notre génie national, en tant qu'il s'applique à l'imitation de la vie, s'est formée en son esprit. Lorsqu'il songe à un poète illustre, il revoit en même temps les travaux des architectes, des sculpteurs, des peintres qui ont vécu et créé auprès de lui. Ainsi les œuvres s'expliquent et se complètent les unes les autres. Il est plus français que classique. Il n'a garde de s'engourdir des influences étrangères qui nous peuvent changer, mais

il n'est nullement épris des règles et des traditions étroites qui nous peuvent asservir. Il a défini notre esprit, l'a soigneusement distingué de ce qui n'est pas lui, en a établi nettement les frontières, et il le conseille de façon à le discipliner sans le paralyser. Il a la conscience très claire de ce qu'est un Français, et, tel qu'il l'entend, il l'aime de toute sa puissance.

M. Larroumet, vers la fin de son livre, exprime magistralement le caractère le plus apparent de l'œuvre qu'il a étudiée. « S'il fallait définir d'un seul mot l'impression de ce théâtre, celui d'élégance se présenterait aussitôt. Mais il faut le ramener au sens primitif. L'élégance, c'est le choix, produisant la justesse et la proportion. Elle évite l'inutile et l'exagéré, l'étalage et l'effort, l'excès en tout. Elle suit la nature en dégageant le caractère et la beauté, qui seuls ont un prix. Elle subordonne l'auteur à l'œuvre, pour ne pas détourner au profit de l'écrivain l'attention qui, sur le moment, doit aller tout entière à son objet. Avec la marque toujours reconnaissable de l'auteur, elle varie les tons. Par la souplesse, elle produit la grâce, et, par la nuance, la délicatesse... C'est elle qui permet au même poète d'être tantôt tendre et tantôt terrible, qui lui procure le dessin ferme et souple, les couleurs éclatantes et fondues, la solidité et la plénitude dans le moelleux. » On ne saurait mieux dire, et je goûte singulièrement cette page. Il n'est pas pour un lettré de plus facile divertissement que de caractériser une œuvre dont les contrastes sont violents, les angles en relief, où tout est en saillie, en dehors, excessif et hyperbolique. Rien aussi n'est plus malaisé à définir que ces œuvres équilibrées, qui se développent d'un mouvement uni et tranquille, et où l'admiration n'est point violemment sollicitée sur un point à l'exclusion des autres. Voltaire prétendait qu'on ne doit commenter Racine qu'avec des exclamations. M. Larroumet ne s'en est pas tenu là, si périlleux qu'il fût d'aller plus loin. Il l'en faut vivement applaudir.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Applications de l'irichromatine. — La *Vie Scientifique* a décrit l'année dernière le procédé de coloration auquel a été donné le nom d'irisation et fondé sur l'emploi de l'irichromatine. La découverte de M. Charles Henry est féconde en applications et nous allons en citer quelques-unes.

En premier lieu, nous mentionnerons le filage en mer ; des expériences faites à Cherbourg, par M. le lieutenant de vaisseau Courmes, il résulte que l'emploi de l'irichromatine est préférable à celui de l'huile lourde de pétrole et ceci était prévu en raison même de la forte tension superficielle que possède ce nouveau produit. Les essais ont été effectués sur une baleinière, un canot et une grosse chaloupe recevant par la bande des paquets de mer déferlante.

On peut obtenir une diminution considérable du temps de pose, dans la zincographie, en déposant sur une plaque de zinc du bitume de Judée en lame mince.

M. Charles Henry a également fondé des méthodes de mesure sur l'utilisation des propriétés physiques de l'irichromatine. Ainsi on peut trouver l'épaisseur d'une pellicule à peu près monochrome connaissant la surface de la pellicule, la densité de la résine et le poids de la résine contenue dans la goutte de mixture déposée à la surface de l'eau. La vapeur d'eau condensée par l'irichromatine, si l'on approche d'une surface émettant de la vapeur d'eau un verre recouvert d'irichromatine, les couleurs d'interférence virent et il est possible, sans aucun calcul, de déduire de la teinte l'épaisseur de la couche d'eau qui a donné lieu au changement.

L'irichromatine est donc appelée à jouer un rôle assez grand dans l'étude d'un certain nombre de phénomènes physiques,

Démonstration des procédés opératoires par le cinématographe. — Au Congrès de l'Association

médicale britannique qui vient de se tenir à Edimbourg, M. Doyen a fait, avec démonstrations à l'appui, une communication sur les services que le cinématographe peut rendre à l'enseignement de la chirurgie et des divers procédés opératoires. Cette méthode, qui permet de suivre tous les détails d'une opération, présente sur les projections simples et les vues stéréoscopiques divers avantages dont les principaux sont les suivants : 1^o l'agrandissement considérable des clichés pelliculaires et leur succession rapide exclut toute retouche ; 2^o la reproduction à l'infini du négatif facilite la vulga-

risation dans le monde entier non seulement des procédés opératoires, mais aussi de l'habileté et des qualités personnelles de chaque chirurgien.

Aucune confusion ne sera possible à l'avenir entre des procédés souvent imparfaitement jugés par ceux qui n'ont eu entre les mains que des descriptions et des dessins par trop schématiques. De plus, les chirurgiens de tous les pays pourront, sans se déplacer ou bien avant d'entreprendre un voyage pour visiter les principales cliniques chirurgicales des Deux Mondes, juger à l'avance des villes où ils sont susceptibles d'apprendre le plus.

L'orateur estime que, au point de vue de l'enseignement, les démonstrations doivent être faites comme il suit : le professeur ou le conférencier décrit d'abord l'opération, dont les divers temps sont au fur et à mesure figurés à l'aide de projections fixes représentant soit des dessins schématiques, soit dix des clichés pelliculaires du cinématographe agrandis et choisis à cet effet. Le manuel opératoire une fois exposé, on montre l'opération au moyen du cinématographe, telle qu'elle a été pratiquée.

Cette photographie animée des opérations offre encore l'intérêt de donner au chirurgien la possibilité de se voir opérer lui-même et, par conséquent, de modifier, s'il y a lieu, certains détails de sa technique.

La croisade contre la tuberculose. — Dans un article de *Fortnightly Review* (août 1898), M. Malcolm Morrie demande que l'Angleterre ne reste pas en arrière des autres nations dans la lutte contre la tuberculose.

Il y a cinq moyens principaux, écrit-il, pour combattre le fléau :

1° Amélioration générale des conditions sanitaires des villes, y compris drainage du sous-sol, vastes espaces d'air et ventilation ;

2° Surveillance des industries tendant à favoriser le développement de la tuberculose ;

3° Contrôle des aliments (lait et viande) au point de vue de la propagation de la tuberculose ;

4° Isolement convenable des malades ;

5° Destruction des crachats infectieux et désinfection des chambres occupées par les malades.

M. Morris ajoute qu'il est prouvé qu'il n'y a pas de « spécifique » contre la tuberculose, les seuls remèdes sont « air et soleil. » Ce traitement est appliqué avec d'excellents résultats à Falkenstein, Gorbardsdorf, Davos et autres lieux ; mais il a été montré qu'il n'était pas nécessaire que les malades allassent à l'étranger pour suivre le traitement.

Les conditions pour un sanatorium sont : l'exposition au sud ; un sous-sol sec, pur, bien drainé ; une atmosphère pure et bien ensoleillée ; un jardin bien protégé contre le vent ; des vérandahs, galeries, abritées, face au soleil ; surveillance des malades par des médecins spéciaux. L'altitude élevée constitue un avantage, mais n'est pas indispensable.

Télégraphie sans fil. — *L'Electrical Review* de Londres rend compte d'expériences nouvelles faites avec le système Marconi entre le yacht royal *Osborne* et *Osborne-House*.

Des signaux ont pu être échangés sans incident durant les dix jours qu'ont duré les expériences ; notamment chaque matin un bulletin était envoyé à la reine sur la santé du prince de Galles.

La hauteur du mât installé sur la côte était de 30^m,60 et celle du sommet du fil sur le pont de l'*Osborne*, de 25 mètres. Le yacht était ancré dans la baie de Cowes à environ 3 kilomètres et demi de *Osborne-House* dont la vue était masquée par une colline rendant impraticable la télégraphie optique,

Les messages étaient de longueur variable, quelques-uns comptaient jusqu'à 100 et 150 mots.

Le block-système en Angleterre. — Toutes les lignes à double voie des Compagnies de chemins de fer anglaises ont reçu l'application du block-système ; la plus grande variété a présidé à leur établissement. La *Revue générale des Chemins de fer* en décrit les types principaux dans son numéro de juillet 1898. Trois d'entre eux sont particulièrement employés : le premier (non enclenché) est le plus simple et le plus répandu ; il est

basé sur une correspondance de poste à poste sans liaison matérielle avec les signaux et avec les appareils sémaphoriques. Dans le deuxième (enclenché), cette liaison est assurée, et dans le troisième (semi-automatique), qui est une extension du précédent, les trains actionnent, au moyen de pédales, les signaux et appareils, sans toutefois dispenser les agents des postes sémaphoriques de faire eux-mêmes toutes les manœuvres. Le système de block non enclenché est en usage sur 94 p. 100 des lignes anglaises ; il n'est une sauvegarde de la sécurité que si le personnel se conforme rigoureusement aux règlements, mais il a un caractère de simplicité que n'a pas le block-système enclenché des Compagnies françaises, lequel, par contre, offre plus de garanties. Quoi qu'il en soit, les accidents provenant d'un fonctionnement défectueux du block sur les voies de la Grande-Bretagne sont très rares, et cependant le service y est généralement plus intensif qu'en France, puisque sur certains réseaux, à des heures déterminées de la journée, les trains se suivent, aux environs de quelques grandes villes, à quatre et même à deux minutes d'intervalle.

LETTRES ET ARTS

Décentralisation littéraire. — A la suite des récentes fêtes de Morlaix au cours desquelles fut représenté avec le succès que l'on sait un des vieux drames populaires du Théâtre breton, une société littéraire nouvelle, l'Union régionaliste bretonne, a été fondée. Les membres de cette société comptent fonder une revue, se réunir en congrès chaque année dans différentes villes de la Bretagne, et surtout fonder un théâtre breton, une tradition dramatique, en s'appuyant sur les résultats obtenus. Les acteurs de Ploujean, bien préparés, bien entraînés, peuvent aller très loin : plus d'un montre déjà un véritable instinct de la scène ; il suffira de développer ces germes pour obtenir enfin un spectacle qui intéresse également les lettrés et le grand public.

On peut rêver davantage encore : au lieu de puiser au vieux répertoire des mystères du xvi^e siècle, pourquoi ne stimulerait-on pas les poètes du terroir, qui sans imiter leurs confrères parisiens, conserveraient la naïveté, la simplicité et la candeur religieuse de leurs ancêtres en y joignant un peu plus d'art ? Il semble même qu'on pourrait, sans se mettre en frais d'invention, tirer des ébauches comme le mystère qu'on vient de représenter, une adaptation nouvelle, qui n'aurait de commun avec le vieux texte que le sujet, le thème poétique, mais développé avec plus d'habileté. Les plus grands poètes dramatiques n'ont pas fait autre chose.

Ne serait-ce pas une chose charmante, et qui tournerait à la gloire de la France, de voir surgir sur le sol généreux de notre pays deux, trois littératures qui ne seraient pas celle de Corneille et de Voltaire, mais qui n'en seraient pas moins nationales ? Ce que Mistral et Aubanel ont fait pour la poésie provençale, un poète breton ne peut-il le faire pour les « jeux » de la vieille Armorique ? On répondra que le provençal est une langue presque classique, et dans la grande tradition latine, tandis que le breton va se mourant, isolé aux extrémités de l'Europe. Mais ce n'est pas l'opinion des celtisants de France, d'Angleterre, d'Irlande et d'Amérique, et leur conviction est si ardente, les efforts qu'ils font pour sortir de leur état de dispersion, d'isolement moral, sont déjà si féconds qu'il suffirait d'un poète de génie pour les couronner d'un succès définitif. A voir la richesse des littératures celtiques, et les grands écrivains que la Bretagne a déjà donnés à la littérature française, on ne pourrait prétendre sans injustice que la plus vieille des races européennes soit moins bien douée que ses voisines, et ne puisse se tourner avec confiance vers l'avenir.

MARINE ET COLONIES

Le navire le plus rapide à flot. — M. Cleveland Moffett donne, dans *Pearson's Magazine*, des détails intéressants sur le *Turbinia*, établi sur les plans de M. Parsons et capable de fournir une vitesse de 35 nœuds.

Ce navire mesure 30 m. 50 de long sur 2 m. 74, et la puissance de sa machine est de 2,100 chevaux-vapeur ;

cette machine est d'un type spécial : la turbine à vapeur ; il n'y a pas de volant, pas de cylindre, pas de mouvement de va et vient, la vapeur agit simplement sur les ailes de turbines montées sur les arbres mêmes des hélices et assure ainsi directement la rotation rapide de celles-ci.

Les hélices du *Turbinia* tournent à 2,500 tours à la minute sans donner aucune vibration ; chacun des trois arbres moteurs porte trois hélices, l'une derrière l'autre, soit, au total, 9 propulseurs.

La provision de charbon que peut emporter le navire suffit pour lui permettre la vitesse de 35 nœuds pendant 3 heures, et par conséquent de franchir, dans ce court laps de temps, la distance de 200 kilomètres environ. Sur l'Atlantique, l'absence de stations de charbon ne permettrait pas de réaliser la vitesse maximum, mais l'auteur pense qu'un paquebot rapide de 15,000 tonnes pourrait être construit avec des machines du genre de celles du *Turbinia*, de manière à franchir l'intervalle entre les Aiguilles et Sandy Hook en trois jours. Ce navire brûlerait, il est vrai, trois fois autant de charbon que les paquebots rapides actuels, soit environ 1,500 tonnes par jour ; mais on économiserait un espace important sur l'emplacement des chaudières et des machines.

Sur la Méditerranée, l'entreprise serait plus tentante encore. D'après M. Parsons, on pourrait construire une flotte pour le service entre Marseille, les ports italiens, Athènes, Constantinople, Smyrne, faisant du charbon tous les jours ou tous les deux jours et pouvant réaliser des vitesses de 40 nœuds (72 kilomètres à l'heure). Ces navires auraient environ 150 à 180 mètres de long, avec un déplacement de 12,000 tonnes et brûleraient 2,000 tonnes de charbon par jour.

On pourrait même, toujours d'après M. Parsons, atteindre des vitesses de 50 nœuds, si les voyageurs voulaient payer le prix de transport auquel entraînerait une consommation quotidienne de 3,000 tonnes de charbon, et si l'on pouvait écarter les difficultés pratiques que soulève l'approvisionnement journalier de pareilles quantités de combustibles.

VARIÉTÉS

KHARTOUM

La récente victoire de Sirdar Kitchener et l'occupation de Khartoum par l'armée anglo-égyptienne sont de graves événements qui ramènent l'attention du monde sur cette célèbre cité africaine. Dans un article très documenté de la *Revue Bleue*, M. André Mévil nous fournit des renseignements historiques et géographiques suivants :

Khartoum ! ce nom éveille, chez la plupart, l'idée d'une cité trois fois sainte pour les disciples de Mahomet, et que gardent d'une façon jalouse les derniers et fanatiques partisans de feu « le Madhi Mohamed Ahmed ».

Réellement Khartoum n'a rien d'aussi sacré. Avant 1885, c'est-à-dire avant d'être tombé entre les mains des madhistes, Khartoum avait été une ville aimable et florissante, dont la grande réputation de prospérité était autrement méritée. Sa fondation, de date récente, était due aux Egyptiens. En effet, ceux-ci, après leur mainmise sur le Soudan, dédaignèrent les villes qui existaient déjà, telles que Berber ou Sennar, pour en faire la capitale de leur nouvelle possession, et fondèrent Khartoum ; c'était en 1830. La ville progressa rapidement, et ne tarda pas à devenir le cosmopolis de cette partie de l'Afrique. La position en était excellemment choisie : située au carrefour du Nil bleu, du Nil blanc et du Nil, elle se trouvait placée au centre d'un grand rayon commercial qui, par le Nil blanc, se dirigeait au sud vers le Bahr-el-Gazal, voire même vers le Kordofan et le Darfour, par le Nil bleu au sud-est vers Souakim, enfin par le Nil, au nord, vers l'Egypte.

Khartoum fut construit à la façon des grands villages de l'Egypte ; ses maisons étaient basses, composées d'un simple rez-de-chaussée, faites de briques d'argile séchées au soleil et entourées, selon une mode généralement répandue en Afrique, d'une vaste cour qu'un mur séparait de la rue. Ces habitations, fort primitives en somme, n'étaient guère solides et résistaient assez mal aux intempéries de la saison hivernale. On cite même un européen, le docteur Toscanelli, qui fut enseveli sous les décombres de sa maison, à la suite d'un orage terrible. Quelques monuments rompaient la monotonie de ce grand village uniforme, qui, transformé, peuplait de ses multiples mai-

sons une sorte de grande plage. Ces divers monuments étaient des palais pour le gouverneur du Soudan, et autres fonctionnaires importants, des mosquées, etc.

De Khartoum dépendait la vie des régions environnantes, car on y trouvait toutes les ressources nécessaires à la vie. Ses jardins nombreux, cultivés avec soin et très productifs, fournissaient des légumes et des fruits. Autour de la ville résidaient des tribus pastorales qui élevaient de nombreux troupeaux et approvisionnaient Khartoum de viande. Dans le fleuve, l'on pêchait des poissons variés. Enfin les fumeurs avaient le choix, entre le fin et parfumé tabac du Caire, et le tabac venant du sud, d'un arôme fort appréciable.

A Khartoum résidait une colonie européenne composée d'Anglais, de Français, d'Allemands et d'Italiens. Cette colonie pouvait y vivre d'une façon confortable, car, en outre des ressources du pays, tous les produits d'Europe y étaient importés. C'était donc, au point de vue matériel, presque la vie d'Europe que l'on menait dans cette cité lointaine, sauvage à demi, hospitalière cependant et semblant comme une halte bienfaisante au milieu des solitudes soudanaises. Khartoum fut constamment cette halte, et tous ceux qui jouèrent un rôle dans l'exploration du Soudan oriental, au retour des longues et pénibles étapes, sous l'implacable soleil, s'y reposèrent avec volupté. Pour eux c'était, après la vie d'aventures et les heures parfois douloureuses, passées dans la brousse, le repos, le *home*. Tous les explorateurs ont rapporté de Khartoum le souvenir le meilleur; plusieurs d'entre eux ont exalté ses mérites et parlé du charme de ses mille jardins remplis de fleurs et de fruits.

Mais Khartoum n'offrait pas toujours un aspect aussi enchanteur: souvent, pendant la saison des grandes pluies, les fleuves bordant Khartoum perdaient leur calme habituel, s'enflaient tout à coup d'une façon démesurée, et débordaient à travers la ville. Alors celle-ci dont la voirie était loin d'être parfaite, était transformée en vaste marécage, et il fallait, après l'inondation, de longs jours de soleil avant qu'elle reprit sa physionomie habituelle. Pendant l'inondation, véritable calamité, la vie était suspendue; les rues, ordinairement animées du va-et-vient d'une population grouillante et curieuse, devenaient mornes. Dans son intéressante étude intitulée: *Le Soudan égyptien sous Mehemet-Ali*, M. Henri Dehérain dit à ce propos:

« Le 12 août 1879, Charles Rigollet arrive à Khartoum. Voici le tableau que présente la ville: le milieu des rues est transformé en torrents, presque tous les habitants restent chez eux; seuls quelques rares passants se risquent dehors et rasant les murs. La plupart des boutiques sont fermées « pour cause de pluie ». Les portes du Divan (Ministère) et de la Poste sont également closes. Les employés ne pouvant circuler à cause de la pluie, les bureaux ferment ».

Khartoum, soumis à une période de grande chaleur sèche, puis à une période de grandes pluies, possédait un climat fort malsain. Les Européens en souffraient beaucoup, d'autant que Khartoum, situé à un niveau très bas, avait à supporter fréquemment des températures excessives, montant jusqu'à 46°. Afin de résister à ce climat dangereux, il était nécessaire de se soumettre à une hygiène sévère.

M. VINCENT MARCHIO, ayant acquis le **Restaurant de Turin** que M. FRANÇOIS CHIABATTO exploitait à Monaco, rue de la Turbie, 15, les créanciers, s'il en existe, sont priés de se présenter à cette adresse dans la huitaine, sous peine de déchéance.

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

Aux termes d'un procès-verbal d'adjudication, dressé par M^e BLANC, notaire, à Monaco, le 31 août 1898, M. Auguste DECOMBAZ, garçon à l'Hôtel Terminus à Nice, s'est rendu adjudicataire du fonds de commerce de l'*Hôtel Monégasque*, exploité quartier de la Condamine, boulevard dudit nom, et saisi sur le sieur Vincent ROLLAND.

Avertissement est donné aux créanciers d'avoir à se faire connaître, en l'étude de M^e Blanc, dans le délai de huitaine, sous peine de déchéance.

A. BLANC.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi 16 septembre 1898, à deux heures de l'après-midi à la Villa Philippe, sise à Monaco, quartier de la Rousse, route de Menton, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers garnissant ladite villa, consistant en bibliothèque, bureau, canapés, fauteuils, chaises rembourrées, glaces, salle à manger complète en chêne. lits complets en bois et en fer, armoires à glace, tables de nuit, commode-toilette avec garniture, armoires à linge, tapis, rideaux, argenterie, verrerie, vaisselle, lingerie, etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Ch. TOBON.

Madame veuve CHARLES LAUCK et famille remercient vivement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Charles LAUCK

décédé à Monaco, le lundi 12 septembre 1898, et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 11 Septembre 1898

MARSEILLE, cutter <i>Isabelle</i> , fr., c. Rondin,	briques et ciment.	
SAINT-MAXIME, tart. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et vin.	
SANT REMO, y. à voiles. <i>Louise</i> , monég., c. Scarella,	sur lest.	
NICE, yacht à voiles, <i>Niovanna</i> , russe, c. Frieiro	id.	
ID. yacht à vapeur, <i>Ondina</i> , it., c. Poggi	id.	
CANNES, tartane <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouveveau,	sable.	
ID. tartane <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.	
ID. tartane <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Augier,	id.	
ID. tartane <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.	

Départs du 4 au 11 Septembre

NICE, cutter <i>Isabelle</i> , fr., Rondin	sur lest.
GÈNES, yacht à vapeur <i>Ondina</i> , it., c. Poggi.	id.
SAINT-TROPEZ, tartane, <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, tartane <i>Marie</i> , fr., c. Conte,	id.
ID. tartane <i>Saint-Jacques</i> , fr., c. Guet,	id.
ID. tartane <i>Bon-Pêcheur</i> , fr. c. Arnaud,	id.
ID. tartane <i>Tante</i> , fr., c. Alice,	id.
ID. tartane <i>L'Union</i> , fr. c. Rousset,	id.
ID. tartane <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. tartane <i>Fortune</i> , fr. c. Roux	id.
ID. tartane <i>Reines-des-Anges</i> , fr., c. Orengo.	id.
ID. tartane <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Bresse,	id.

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO
Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE
Prix marqués en chiffres connus

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS: 4 francs — UN AN: 14 francs
EDITION 2: contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS: 8 fr. 50 — UN AN: 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.